

La Conférence régionale des Préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRP) souligne l'ouverture des candidats fédéraux régionaux et interpelle le gouvernement du Québec

Saguenay, le 10 avril 2025 – La CRP souligne l'ouverture des candidats régionaux qui prennent des engagements et qui considèrent l'urgence d'agir rapidement pour revoir les règles concernant les travailleurs étrangers temporaires.

« Nous tenons à saluer l'ouverture de la part des candidats régionaux des partis politiques envers cet enjeu. Nous leur demandons de s'assurer que leur chef respectif s'engage à garantir aux entrepreneurs qu'ils pourront compter sur tous leurs travailleurs étrangers temporaires. Nous n'avons pas le luxe de ne perdre aucun travailleur qui contribue au développement de la région. », mentionne M. Louis Ouellet, président de la CRP.

En plus de s'assurer d'une régionalisation des critères, la CRP demande au prochain gouvernement fédéral de :

1. Rétablir la durée maximale d'emploi des postes à bas salaire à 3 ans;
2. Rétablir, dans les régions avec un faible taux de chômage, la limite du nombre de travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaire à 20%;
3. Limiter l'augmentation du salaire médian des postes à bas salaire.

La CRP interpelle également le gouvernement du Québec qui doit revoir sa vision et sa compréhension de l'immigration au Québec. Il est impératif que le gouvernement québécois comprenne que les travailleurs étrangers temporaires, qui ont un permis de travail, permettent aux entreprises de demeurer compétitives.

« Dans notre région, ces travailleurs sont essentiels à la vitalité économique de nos communautés. Nos entreprises ont besoin de tous leurs employés pour combattre la guerre commerciale actuelle. Notre région prend ses responsabilités en créant un fonds d'aide à la diversification pour appuyer les entreprises. Nous attendons du gouvernement du Québec qu'il soutienne nos demandes auprès du gouvernement fédéral afin de revoir les critères et de favoriser le maintien des travailleurs établis dans notre région », conclut Louis Ouellet.

Pour les demandes d'entrevues avec M. Louis Ouellet veuillez contacter :

Claudie Laroche

Conseillère en développement économique

T : 418-997-1700

claudie.laroche@crp02.com